

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de SAINT- LAURENT-BLANGY

Conseil d'Administration du vendredi 24 mars 2023.

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mars à 17 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt mars deux mille vingt-trois.

Présents : 7	Étaient présents : Mesdames FACHAUX-CAVROS, MACCARINELLI,
Excusés : 1	Messieurs DESFACHELLE, SOUILLARD, LABUR, BEHARELLE,
Pouvoirs :	LEFEBVRE ;
Absents :	Était excusée : Mme NOWAK

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des arrêtés pris par délégation.

Lecture des arrêtés pris par délégation :

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Ligne 6562 - Aides financières	5	1420,00 €
Facture eau	1	78,00 €
Gaz	3	1225,00 €
Loyer	1	117,00 €
Ligne 6561 - Bons alimentaires	3	175,00 €
Dispositif CUA – Chèques eau	1	300,00 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De fixer les durées d'amortissement suivantes :

Libellé	Nature	Durée d'amortissement en année
Autres installations, matériel et outillage	2158	1
Autres matériels de transport	21828	10
Autre Matériel informatique	21838	5
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	5
Autres immobilisations corporelles (Matériel d'usage courant)	2188	3
Autres immobilisations corporelles (Electroménager et hifi)	2188	5
Autres immobilisations corporelles (Equipements sportifs)	2188	10

- D'approuver la reprise anticipée du résultat et son affectation.
- De voter le budget primitif 2023.
- D'attribuer une subvention de 36.000€ à la Maison de la Solidarité Immercurienne et de signer une convention de partenariat. Monsieur BEHARELLE ne prend pas part au vote. Monsieur le Président félicite les bénévoles pour leur important travail, investissement et leur implication. Monsieur BEHARELLE indique qu'il est difficile de mobiliser des nouveaux bénévoles.
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 400€ au Secours Catholique

Monsieur DEBONNE, Chef de pôle des Moyens Généraux et Ressources Humaines, présente un bilan de l'accueil des Ukrainiens sur la Commune.

Plusieurs ukrainiens ont quitté les logements mis à leur disposition pour rejoindre leur famille en Ukraine ou dans d'autres pays.

Les réfugiés, actuellement résidents au sein de l'appartement résidence Immercourt seront relogés dans le logement au-dessus de la Poste.

Monsieur le Président souhaite que la prochaine réunion du Conseil d'Administration soit réalisée au sein de la Maison de la Solidarité Immercurienne.